

« Violence et passage à l'acte : du normal au pathologique »

Cette formation propose de mettre en lien **connaissances théoriques et réalités de terrain** afin de permettre aux professionnels de **disposer de repères plus concrets** face aux prises en charge de personnes en grande difficulté ou face à des **situations de violence** à l'égard desquels il n'est pas toujours aisé de se positionner. Il s'agit ici d'aider le professionnel à mieux **appréhender** la dynamique du **passage à l'acte auto ou hétéro agressif** en réfléchissant tant du point de vue de l'utilisateur que de l'accompagnant. L'axe de travail s'appuiera sur des cas concrets qui permettront notamment d'introduire les notions de violence, de pathologie et de gestion de crise.

Objectifs

- Circonscrire les notions de violence et d'agressivité
- Appréhender la dynamique du passage à l'acte
- Approcher de la psychopathologie
- Identifier les facteurs déclenchant le passage à l'acte
- Assurer sa sécurité

Personnes concernées / prérequis

Professionnels travaillant dans les domaines sanitaire, médico-social et social. Pas de prérequis.

Intervenant

Un.e Cadre de Santé et/ou un.e Infirmier.e du Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande

Lieu

En inter ou en intra.

Durée

Au choix :

Approfondissement : 21 heures sur 3 jours consécutifs, de 09H00 à 17H00 (avec une pause d'une heure)

Bases : 14 heures sur 2 jours consécutifs, de 09H00 à 17H00 (avec une pause d'une heure)

Sensibilisation : 7 heures sur 1 jour, de 09H00 à 17H00 (avec une pause d'une heure)

Tarif

Les prix indiqués pour chaque formation sont en euros TTC et pour un groupe de 15 stagiaires. Les prix seront détaillés sur votre proposition de formation de la façon suivante :

- Frais pédagogiques sur devis
- Frais administratifs sur forfaits entre 100 € et 200 €
- Pour formation en intra : Frais de déplacement selon le nombre de kilomètres parcourus, auxquels peuvent s'ajouter des frais d'hébergements selon la distance, entre 80 € et 100 € par nuit et par intervenant.
- Les frais de restauration des formateurs sont à votre charge.

Contact

Organisme de Formation du Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande

La Cellette, 19340 MONESTIER-MERLINES

✉ sdirection@chpe.fr

☎ 05 55 94 32 07

